

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL CATHOLIQUE

P. V. AYOTTE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN

Journal Bi-Hebdomadaire

Paraissant le Mercredi & Samedi de chaque semaine

ABONNEMENT :
Un An \$2.00
Six Mois \$1.00

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

TARIF DES ANNONCES :
Les annonces sont cotées sur Nompapier aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne 10 cents
Insertions subséquentes, par ligne 5 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute correspondance devra être accompagnée d'un bon responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.

Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

Toute communication concernant la Rédaction ou l'Administration devra être adressée à

P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIÈRES, P. Q.

A. A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Elève du Collège Dentaire de New-York.

24, Rue Des Forges

En Face du Marché

(En haut de chez O. CARIGNAN.)

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz Hilarant, du Gaz Vegetal, du composé Anesthésique du Dr Von Bonhorst, de la Cocaine, du Chloroforme de l'Ether et d'un APPAREIL ÉLECTRIQUE.

Plombage des dents en OR, PLATINE, ARGENT et CIMENT.

Dentiers Artificiels fait sur commande.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888-1a

Hotel St. James

TROIS-RIVIÈRES

M. PANNETON a l'honneur d'informer le public voyageur que le splendide Hôtel dont la popularité ne cesse d'augmenter de jour en jour et qui est désigné sous le nom de

HOTEL ST. JAMES

Vient de subir toutes les dernières améliorations modernes, ce qui lui permet d'offrir tout le confort désirable au public voyageur.

L'Hôtel St. James qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du fleuve St. Laurent, à quelques pas du débarcadère des vaisseaux de la Cie du Richelieu et à peu de distance de la Gare du Pacifique Canadien, où les omnibus de l'Hôtel font le service régulier à l'arrivée et au départ des trains.

En allant à Trois-Rivières, ne manquez pas d'aller à l'Hotel St. James, le rendez-vous favori de tous les voyageurs qui aiment le véritable At Home.

F. X. PANNETON, PROPRIÉTAIRE.

1 Nov. 1888-1a

Banque d'Hochelaga.

CAPITAL VERSÉ \$710,100
RÉSERVE 100,000

F.-X. St-Charles, président.

M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.

Succursales Gérants.
Trois-Rivières H. N. Boire
Joliette J. H. Ostigny
Sorel A. A. Larocque
Valleyfield S. Fortier
Abbotsford de l'Est Wm. Ferguson
Wankleek Hill, Ont.

CORRESPONDANTS.
Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New-York, The National Park Bank.
Boston, The Maverick National Bank.

Collections dans tout le Canada et dans les Etats-Unis aux taux les plus bas.

Savon à détacher

Merveilleux savon liquide, la meilleure composition connue pour effacer les taches sur tous les habits. Avec ce savon, on peut faire disparaître les taches d'huile, de graisse, de peinture, d'encre et même de gomme sur toutes les hardes, étoffes, etc.

On verra la manière de s'en servir sur les bouteilles.

Prix: 15 centimes la bouteille.

Préparé par Dame E. HAMEL, Trois-Rivières.

BUREAU : 170, Notre-Dame TROIS-RIVIÈRES

2 Nov. 1888-jno.

Beaudry, Drolet & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises, Anglaises, Américaines et Allemandes.

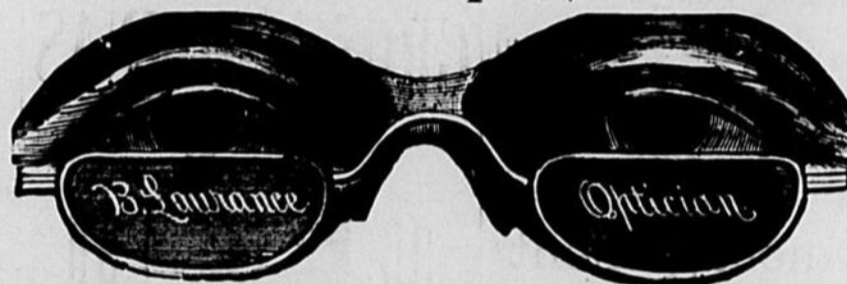
TROIS-RIVIERES

N. B.--Strictement EN GROS.

Célèbres Lunettes de B. LAURANCE

63, Hatton Garden, Londres. Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal



P. V. AYOTTE, seul Agent a Trois-Rivieres

Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composées scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite.

Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Déféz-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle.

C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov. 1888. P. V. AYOTTE, Agent

FONDERIE CANADIENNE



Rémillard & Frère

Propriétaires

29, RUE ST-GEORGES, TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS

D'Engins, Machineries

Pour Moulins de tous genres

Arbre de Couche, Poulies, Etc.

Poëles, Charrues, Chaudrons

ROUES Turbine Vulcan & Leffels

SPÉCIALITÉ :

Moulins à Carde Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée.

REMILLARD & FRÈRE

F. Valentine & Cie

COMPTABLES

Agents d'Assurances

Représentent les Compagnies suivantes :

La New-York Life

La Commercial Union

La Western

La Louisville, Kentucky

The Accident Ins. Co. of North America.

BUREAU : 170, Notre-Dame TROIS-RIVIERES

2 Nov. 1888-jno.

MANUFACTURE

DE

Valises

Et Sacs de Voyage

DES TROIS RIVIERES

Eug. Godin

PROPRIÉTAIRE

BUREAU:—130, Rue Notre-Dame.

MANUFACTURE:—6 et 8, Rue Craig

BOITE:—36, Bureau de Poste,

TELEPHONE:—No. 21.

L'on se charge aussi des réparations

2 Nov. 1888-3m

Thomas Bournival

Importateur & Marchand d'Épiceries

EN

GROS ET EN DETAIL

No. 46, Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

Thé, Café,

Lard, Saindoux,

Farine, Melasse,

Sucre,

Vins de Messe,

Liqueurs de toutes sortes,

Etc. Etc.

A des Prix qui défient toute Compétition

Une Visite est Sollicitée

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888-jno

Nous offrons en vente aux ateliers du Trifluvien à très-bon marché des livres à l'usage des fromagers. MM. les fromagers et let patrons des fromageries devraient tous se procurer de ces livres.

Marché de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 27 avril 1889 (Corrigé tous les Mardis et Samedis)

FARINE

Farine de Blé, de lacamp. par 100. 2 90 à 3 00
Farine d'avoine..... 2 75 à 3 00
Farine de Blé-d'Inde..... 1 60 à 1 90
Sarrasin..... 2 25 à 2 50

VIANDES.

Bœuf à la livre..... 06 à 08
Lard do..... 10 à 12
Mouton au quartier..... 50 à 70
Agneau do..... 40 à 50
Veau à la livre..... 06 à 08
Lard frais par 100..... 10 00 à 11 00
Beuf par 100 livres..... 5 00 à 6 00
Pâtates par minot..... 0 40 à 0 45
Sucre d'étable à la livre..... 0 08 à 0 10
Sirop d'érable au gallon..... 0 80 à 1 00
Miel à la livre..... 0 12 à 0 15
Œufs frais à la douzaine..... 0 14 à 0 16
Beurre frais à la livre..... 0 22 à 0 25
Beurre salé do..... 0 20 à 0 25
Saindoux do..... 0 12 à 0 14
Fromage do..... 0 12 à 0 15

GRAINS.

Blé par minot..... 1 50 à 1 60
Pois do..... 1 10 à 1 20
Orge do..... 0 60 à 0 80
Avoine do..... 0 45 à 0 50
Sarrasin do..... 0 60 à 0 70
Lin do..... 1 00 à 1 10
Mil do..... 4 00 à 4 50
Blé-d'Inde par minot..... 1 00 à 1 10

VOLAILLES.

Dindes au couple..... 1 50 à 7 50
Oies do..... 0 80 à 1 00
Canards do..... 0 45 à 0 50
Poulets do..... 0 50 à 0 70
Poulets do..... 0 40 à 0 50

LEGUMES.

Pommes au quart..... 2 50 à 3 50
Fèves par minot..... 2 25 à 2 50
Oignons do..... 0 80 à 1 00

GIBIER.

Canaris (sauvages) au couple..... 0 50 à 0 60
Canaris noir do..... 0 40 à 0 50
Lièvres do..... 0 00 à 0 00
Pigeons do..... 0 18 à 0 20
Pluviers par douzaine..... 0 00 à 0 00

HUILE DOREE

Merveilleuse composition pour les cheveux

L'Huile dorée préparée par Madame Hamel, perugier, des Trois-Rivières, est la meilleure et la plus efficace composition pour les cheveux qui ait jamais existé.

Elle a le merveilleux effet d'empêcher les cheveux de tomber, de brunir les cheveux blancs, de donner le plus beau lustre à la chevelure et de faire repousser les cheveux lorsqu'ils sont tombés.

Son effet est d'une promptitude étonnante.

PRIX : 15 & 25 Cents la Bouteille.

Dame E. HAMEL, Rue Ste Geneviève Trois-Rivières.

6 Fév. 89-3m

PHILIAS BELAND

BOUCHER

ETAL No. 31

Marché aux Dentrées

TROIS-RIVIERES

M. P. BELAND tient constamment en mains toutes sortes de Viandes Fraîches de première qualité, tel que : Bœuf, Veau, Mouton, Lard Frais et Sale, Etc.

RÉSIDENCE : 72, St. François-Xavier.

1 Nov. 1888-6m

J C Rousseau

Marchand-Epicier

En gros et en Détail

COIN DES RUES

HART et DES FORGES

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment à ce magasin, les épiceries de première qualité et du choix le plus judicieux.

Les prix demandés à ce magasin sont à la portée de tout le monde.

Une Visite est Sollicitée.

CHAPITRE IX

LE CONCORDAT

(1862.)

Garcia Moreno avait émondé l'arbre en s'attaquant aux abus les plus criants dans l'ordre matériel et moral, osant-il maintenant porter la cognée jusqu'à la racine du mal, jusqu'au principe fondamental de la Révolution, c'est-à-dire la souveraineté du peuple et la subordination de l'Eglise à l'Etat ? Depuis plus de quatre siècles, légistes, rois, empereurs, parlements, professaient cette doctrine de l'antiquité despotisme : un simple président de la république n'aurait l'audace de s'insérer en faux contre nos législateurs et de rompre en visière avec nos chefs d'Etat ? Le concordat

Garcia Moreno

(52) (DUXIEME PARTIE)

LA CROISADE

CONTRE-REVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Le fondement de toute génération, c'est l'instruction publique, qui, en pétrissant pour ainsi dire l'esprit et le cœur des enfants, prépare l'avenir d'une société. Les hommes de la Révolution le savaient si bien que leur premier soin, en s'emparant du pouvoir, avait été de laisser les écoles, ce qui veut dire de les isoler de la morale et de la religion. Cette idée franc-maçonnique, ou plutôt diabolique, qui fait aujourd'hui son tour d'Europe, a pris corps en Amérique, sous le nom perfide de neutralité scolaire. Rocafuerte, et plus tard Urbina, travaillèrent de toutes leurs forces à séculariser l'Université, les collèges, les écoles, et même les séminaires. Pour réussir dans son œuvre, l'homme de la contre-révolution devait donc réformer l'enseignement de fond en comble. En sa qualité de recteur de l'Université, Garcia Moreno avait, sous le gouvernement précédent, indiqué plusieurs fois la nécessité de cette réforme, mais sans pouvoir la réaliser. Le moment était venu, sinon de l'accomplir dans son entier parce qu'il ne disposait ni des forces ni des éléments nécessaires, au moins d'en poser la pierre d'attente par la création d'écoles libres placées sous la direction de religieux enseignants. Dès l'année 1861, il fit appel au dévouement des congrégations françaises, où l'on trouve toujours, disait-il, des ouvriers et des ouvrières pour travailler sous tous les climats à la vigne du Christ. Des colonies de frères des Ecoles chrétiennes, de dames des Sacrés-Cœurs, de sœurs de charité, établirent dans tous les grands centres des écoles primaires et des pensionnats. Les jésuites, qu'il avait autrefois ramenés dans la capitale, défendus avec tant de courage, furent rappelés et installés à Quito dans leur antique maison de Saint-Louis, puis dans un établissement d'instruction secondaire, d'où sortirent bientôt des essais de professeurs pour fonder les collèges de Guayaquil et de Cuenca. L'enseignement catholique s'implantait dans le pays au grand désespoir des radicaux, toujours pressés de semer l'hérésie dans l'âme des enfants, et toujours scandalisés de voir leurs adversaires réparer, autant qu'ils le peuvent, ce crime de lèse-humanité. Ils ne manquèrent pas de transformer Garcia Moreno en jésuite, disposé à faire de l'Equateur un immense couvent, d'autant plus qu'il étendait sa sollicitude religieuse non seulement aux écoles, mais aux hôpitaux et aux prisons. La direction des hôpitaux fut confiée aux sœurs de Charité, et celle des prisons à des hommes spéciaux que le président sut animer de son esprit.

En même temps, ce que ni les Incas, ni les Espagnols, ni les progressistes de la Révolution n'avaient osé concevoir, le président l'exécuta. Il s'agissait de construire un immense réseau de voies carrossables à travers l'Equateur afin de relier les villes entre elles et le plateau des Cordillères au port du Pacifique : c'était ouvrir des horizons nouveaux à ce pauvre pays perdu dans les montagnes sans autres voies de communication que des sentiers à peine praticables pour les bêtes de somme, et privé par là même de commerce, d'agriculture et d'industrie. On traita ce projet d'utopie, de rêve absurde, d'abîme sans fond où allaient s'engloutir les dernières ressources des villes et des campagnes : Garcia Moreno laissa clabauder routiniers et gens à courte vue, traça d'une main ferme le grand chemin de la capitale à Guayaquil, et se mit résolument à l'œuvre au mépris des vaines déclamations et des mille obstacles que lui suscitèrent la paresse, l'égoïsme et la cupidité. Ce travail de géant, entrepris au commencement de sa première présidence, continué jusqu'à son dernier jour, comme nous le verrons plus tard, suffirait à lui seul pour immortaliser dix présidents de république.

Contentons-nous pour le moment d'assister à l'éclosion de ces germes précieux et, pour ainsi dire, à la naissance de l'œuvre immortelle réalisée par Garcia Moreno. Nous la contemplerons dans son épanouissement et sa splendeur quand, après dix ans de nouvelles luttes, maître enfin de la Révolution terrassée et enchaînée à ses pieds, il pourra déployer au service de la civilisation toute son activité et son énergie.

négoié avec Pie IX nous fournira la réponse à cette grave question.

Nos lecteurs se rappellent les origines du patronat ecclésiastique. Vu la difficulté des correspondances et pour simplifier l'administration, les rois d'Espagne, avaient obtenu des souverains pontifs de nombreux privilèges relatifs aux propriétés et aux évêchés. Peu à peu le pouvoir du roi se substitua au pouvoir du pape, et les lois de la couronne aux lois canoniques. De là des abus et des conflits ; mais les Rois Catholiques désiraient sincèrement le bien de leurs peuples, la discipline et les mœurs n'avaient pas trop à souffrir de cette situation ; la foi, du reste, était sauvée, puisque ces privilèges émanaient de l'autorité légitime. Il en fut tout autrement quand la Révolution triomphante, après avoir dépossédé les monarchies espagnoles, se déclara héritière de tous leurs privilèges, y compris celui de patronage.

Le congrès constituant de la Grande Colombie prétendit que le gouvernement, outre les droits qu'il possédait comme protecteur de l'Eglise, devait maintenir ceux qui lui étaient dévolus en vertu de la discipline sous laquelle les églises du territoire avaient été fondées. " La république, dit-il, continuant l'exercice du droit de patronat sur les églises métropolitaines, cathédrales et paroissiales, exigera du Saint-Siège qu'il ne soit fait sur ce point aucune innovation (1)." Ces législateurs n'ignorèrent pas qu'en transformant une pure concession du Saint-Siège en un droit inhérent à la nation, ils commettaient une usurpation schismatique ; aussi, pour ne pas trop ébranler les consciences, ajoutèrent-ils qu'on négocierait plus tard un concordat avec le pape, concordat qui resta toujours dans les futurs contingents.

Ces prémisses établies, le congrès attribua au gouvernement la surintendance de toutes les affaires ecclésiastiques. Au pouvoir civil, par conséquent, d'ériger de nouveaux diocèses, d'en tracer les circonscriptions, de déterminer le nombre des prébendes dans chaque cathédrale ; à lui de permettre ou de convoquer les conciles nationaux ou provinciaux, et jusqu'aux simples assemblées synodales ; à lui d'autoriser la fondation de nouveaux monastères ou de supprimer les anciens, selon qu'il le jugera opportun ou convenable, à lui de nommer les évêques, curés, chanoines et autres dignitaires ecclésiastiques, jusqu'aux prêtres sacristains et vicaires forains ; à lui de donner l'Équateur aux bulles pontificales et aux constitutions [les régulières, ou d'en interdire la publication si ces pièces lui paraissent attentatoires aux droits de l'Etat. Ajoutez à cela la mainmise du pouvoir civil sur les biens ecclésiastiques, l'appel comme d'abus contre les évêques, le jugement des clercs par les tribunaux ordinaires, et vous aurez l'infondation complète de l'Eglise à l'Etat. En somme, le pouvoir civil se substituait au pape, et se décernait même des attributions plus étendues que celles du pape. L'Eglise laisse aux évêques la liberté de réunir des conciles provinciaux quand bon leur semble, et de nommer leurs vicaires-généraux, comme elle abandonne aux communautés religieuses le soin de désigner leurs supérieurs ; le gouvernement, lui, intervenait dans toutes les questions, jusqu'à exiger des évêques la présentation des décrets rendus en visite pastorale, pour les réformer ou les annuler selon son bon plaisir.

Au fond, c'était un essai d'Eglise nationale. Les papes maintinrent leurs droits par certaines réserves dont faisaient mention les bulles d'institution canonique expédiées aux évêques nouveaux, ceux-ci ce montrèrent généralement dignes, grâce à la miséricordieuse bonté du Dieu qui veut sauver la religion dans ces contrées ; mais la situation n'en était pas moins schismatique et désastreuse pour la discipline et les mœurs. Avec des gouvernements qui laissaient les évêchés (2) vacants pendant un demi-siècle afin d'en toucher les revenus, et nommaient leurs créatures à toutes les fonctions et bénéfices, faut-il s'étonner de voir reparaître les prêtres courtisans et les scandales du siècle de fer ? Pendant que les vrais catholiques soupiraient après le jour de la délivrance et que les curés consciencieux, inquiets sur la validité de leur élection, refusaient de prendre possession de leurs bénéfices avant d'avoir obtenu la sanction du souverain Pontife, la force de l'habitude, l'ascendant des doctrines libérales, et la dégénérescence morale façonnaient à la servitude un grand nombre d'ecclésiastiques, au point de les attacher à cette manie lo du patronat, source de leurs malheurs. Hélas ! n'avons-nous pas vu en France les fanatiques partisans des quatre articles rompre des lances en faveur des libertés gallicanes ! Quant aux laïques, imbus généralement des théories modernes prêchées par les universités, les légistes et les gouvernements sécularisés de tous les pays, ils vantaient la loi du patronat comme l'application la plus complète de leur dogme fondamental : la suprématie de l'Etat sur l'Eglise.

(1) Congrès de 1824, Loi du patronat ecclésiastique.

(2) L'évêché de Guayaquil resta plusieurs années ; celui de Cuenca, de 1805 à 1848.

(A continuer.)

BONDY & BEULAC

Marchands-Tailleurs

COIN DES RUES

NOTRE-DAME & DES FORGES

TROIS-RIVIERES

Grande Importation du Printemps, Marchandises de toutes espèces, Meilleur marché que jamais.

Une visite est sollicitée. { Coupé GARANTIE

LE TRIFLUVIEN

Samedi, 18 Mai 1889

Banquet Taillon

Le banquet offert par les Conservateurs de la province à l'honorable M. Taillon, chef de l'opposition, aura lieu mercredi, le 29 mai, à 7 heures p. m.

Sir John Macdonald premier ministre du Dominion, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, l'hon. M. Chapleau et la plupart de leurs collègues ont accepté d'y assister.

Par ordre, A. L. DE MARTIGNY, G. F. COOK, Secrétaire.

Montréal, 9 mai 1889.

M. MERCIER CHEVALIER

Ses Résolutions Probables

M. Mercier, le grand adidou de la Province, vient de s'exhiber à St-Hyacinthe.

Tous les journaux libéraux sont remplis de rapports mirobolants de cette fête mirobolante. A les lire, on apprend que ça été une démonstration à nulle autre pareille et qui a soulevé un délire d'enthousiasme; qu'à part les différentes cérémonies, processions et discours pompeusement civils qui ont eu lieu, M. Mercier a pompeusement assisté à la grande messe dans la cathédrale de St-Hyacinthe.

Après la session de Québec où l'hon. M. Taillon s'est tenu chaque jour sur la brèche, luttant à chaque instant pour nos principes et dans l'intérêt de la Province, levant les marques dont s'affublaient nos adversaires, dénonçant leurs scandales, les convainquant de gaspillages, de dilapidations et finalement forçant M. Mercier à proroger les chambres à la hâte, pour éviter de voir se soulever le voile qui cache encore une partie de son administration, ce banquet sera le remerciement de tout le parti conservateur et l'acte de confiance, de respect, d'admiration et de dévouement de la Province.

VICTOIRE !

Ecrasante majorité du candidat conservateur dans Compton

Une élection pour l'élection d'un député à la Chambre des Communes a eu lieu, jeudi, dans le comté de Compton. Les candidats étaient M. Pope, conservateur et M. Munro, libéral. Les journaux libéraux ont proclamé que l'on faisait la lutte avec le programme libéral. On a prêché sur les hustings les bienfaits du libre-échange, on a essayé de soulever le fanatisme protestant contre la conduite du gouvernement à propos du bill des jésuites, on a voulu susciter de mesquines rancunes, des dissensions locales, et malgré tout cela une majorité de 700 voix est venue acclamer le candidat conservateur et approuver le programme et la conduite du gouvernement fédéral.

Les électeurs de Compton méritent des félicitations sincères.

Elections Municipales a Nicolet

Des élections municipales qui ont eu lieu à Nicolet, pour la ville de Nicolet, avant hier ont donné le résultat suivant :

Maire : M. Geo. Ball, réélu par acclamation pour la troisième fois.

CONSEILLERS : Quartier No 1. — MM. Johny O'Shaughnessy et J. B. Trudel, par acclamation.

Quartier No 2. — MM. L. N. D. Houde et F. H. St. Germain, par acclamation.

Quartier No 3. — MM. Norbert Vincent, 65 voix, et J. E. Belcourt 41 voix, contre M. Théophile St Laurent, 28 voix.

Cour de Circuit

Chs. Pagé vs. M. P. V. Aytote

Decision de la Cour

Le citoyen Pagé nous avait poursuivi pour quatre-vingt-dix-neuf piastres de dommages qu'il prétendait avoir soufferts

- 10.— Dans son honneur,
20.— Dans sa réputation,
30.— Dans sa sensibilité,
40.— Dans ses biens.

Il a obtenu jugement pour dix piastres.

Nous sommes heureux d'annoncer que dans quelques jours nous allons guérir notre citoyen Pagé de toutes les souffrances que nous lui avons causées, et que nous allons le ramener à la joie, au bonheur, à la gaieté; et que nous espérons par ce moyen le conserver longtemps à la vie, pour notre agrément et celui de nos lecteurs. Et dire que tout cela ne coûtera que dix piastres!

Le citoyen Pagé a paru souffrir durant le procès; et nous le regrettons beaucoup. Il avait son visage de semaine, qui n'est pas beau à voir; et il avait beaucoup de difficultés à répondre; la mémoire lui faisait aussi quelque peu défaut.

La Cour n'a pas voulu admettre notre plaidoyer de compensation d'injures. Elle n'a pas voulu permettre la preuve des propos du citoyen Pagé à l'adresse des rédacteurs et écrivains de notre journal, disant que le propriétaire du Trifluvien est responsable de tout ce qui s'y publie, et que ses rédacteurs ont leur recours contre le citoyen Pagé pour ce qu'il peut avoir dit d'eux.

C'est probablement la voie légale qu'ils vont adopter. La Cour a reconnu que nous n'avions causé aucun tort à la probité et à la vertu du citoyen Pagé. Puisque nous ne l'avons dépeint d'aucune de ses vertus, nous sommes satisfait et notre conscience est tranquille.

SESSION FEDERALE

Revue des principaux votes

La Paix a commencé, il y a quelque temps, à reproduire une série d'articles parus dans l'Electeur et qui ont la prétention d'être une Revue des principaux votes de la Session Fédérale. L'abondance des matières nous a empêché jusqu'ici de nous occuper de cette revue par trop fantaisiste. Nous allons nous efforcer à l'avenir de suivre le confère et de rétablir les faits.

Remarquons : 1o que cette revue paraît mettre en oubli toutes les mesures présentées par le gouvernement à part celles que l'opposition a le plus vivement attaquées; 2o que la manière d'exposer les différents votes qu'on rapporte est plus ou moins honnête. En effet, on dit bien que le parti ministériel a été en opposition aux vrais intérêts du pays; mais des raisons qui ont motivé l'attitude du parti ministériel, pas un mot.

Il aurait pourtant été bon de donner quelques explications. Il n'est pas suffisant d'affirmer que 100 ou 125 députés ont justifié par leurs votes les actes les plus monstrueux, les plus fautes politiques, il aurait fallu le prouver. Mais prouver, voilà le hic. Il est plus facile d'accuser à tort et à travers et c'est d'ailleurs assez l'habitude de nos adversaires pour que nous ne soyons pas surpris cette fois.

Passons aux articles de la Revue.

(13 mars 1889).

"L'opposition demande de soulager les agriculteurs d'une taxe onéreuse sur un article de première nécessité. Le gouvernement et ses partisans refusent."

"Proposé par M. Mulock—Que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante: Qu'il est expédient d'abroger le droit sur les engrais artificiels, et de les placer sur la liste des articles admissibles en franchise."

"Et la question étant mise sur la dite motion—elle est rejetée sur la division suivante:—(suit le nom des votants. Pour: 71, contre 101.)"

(La Paix du 3 mai.)

MM. Bergeron et Gigault votent avec le gouvernement et pourtant les nationaux les réclament comme deux des leurs. Ce vote que La Paix et l'Electeur qualifient de contraire aux intérêts du peuple n'empêchera pas ces deux journaux de les soutenir à

l'occasion; mais il ne faut pas oublier que la mort de défunt M. Riel a rendu tous ces messieurs impeccables.

A présent, le gouvernement a-t-il le tort de faire rejeter cette motion? Nous répondons: non, et nous le prouvons.

La discussion provoquée sur cette question des engrais artificiels n'était qu'une escarmouche. On préparait une bataille rangée contre la protection. C'est un fait notoire que les libéraux relèvent la tête et semblent oublier que trois élections générales ramenant le parti de la politique nationale au pouvoir ont jugé définitivement le libre-échange, qu'on l'appelle le libre-échange, union commerciale ou réciprocité. Avouons que les libéraux avaient mal choisi le terrain pour entamer la lutte.

La population agricole du pays compte environ 2,000,000 d'âmes. Or en 1888, il n'a été payé de droits sur les engrais artificiels que \$2,405 c'est-à-dire à peu près de centins par personne. C'est dire que ces déclamations contre les attentats aux intérêts des cultivateurs sont puériles.

Bien plus, pendant que nous importions pour \$12,100 d'engrais nous en exportons pour \$38,500. C'est-à-dire que nous avons au Canada des engrais en surabondance.

Il y a plus. Notre pays est très fertile en phosphates et autres matières fertilisantes. Nous produisons des engrais de qualité supérieure tandis que la majeure partie de ceux que nous avons importés se sont montrés tout à fait insuffisants.

Ajoutons encore que les engrais fabriqués au pays doivent être soumis à l'analyse avant d'être livrés au cultivateur tandis que le cultivateur peut aller acheter aux Etats-Unis des engrais non analysés ce qui l'expose à mille dupes.

Enfin nous devons protéger la fabrication de ces engrais qui est une industrie naissante. On nous objectera peut-être que, puisque nous pouvons produire ces engrais si facilement, il est inutile d'imposer des droits sur ceux des Etats-Unis. Nous répondons que la consommation de ces engrais est si faible que leur fabrication en est nécessairement restreinte et coûteuse. Le jour où nos cultivateurs utiliseront ces engrais plus abondamment nous pourrions les produire à aussi bon marché que les Américains et alors il sera temps d'enlever les droits. Pour le moment ce serait le fait d'une fausse économie politique, d'une administration imprévoyante.

Tout le bruit que l'on veut faire avec cette question n'est donc que du pathos. L'on veut à tout prix amener l'agriculture contre l'industrie, oubliant que toutes deux sont les sources de prospérité d'un pays et que l'industrie disparaissant, l'agriculture ne peut que mourir faute de bouches pour consommer les produits de la ter.

Mais qu'importe l'intérêt et la prospérité d'un pays à nos adversaires? Ils veulent arriver au pouvoir et pour cela tous les moyens sont bons.

(A suivre)

Un Petit Bilan

Comme on parle beaucoup de M. Mercier, par le temps qui court, il ne sera pas hors de propos de faire un petit bilan de son administration.

M. Mercier, premier ministre, a rondement administré ses affaires privées. Charité bien ordonnée commençant toujours par soi-même ici-bas, il ne s'est pas oublié; sa seconde pensée a été pour ses petits frères et ensuite ses amis; le reste du reste s'il en reste, est au public dont les chances de fortune, comme on peut le voir sont très alléatoires.

Voyons. Avant d'arriver au pouvoir, il écrivait à M. B. Trudel la lettre devenue fameuse par laquelle il demandait au chef de police de Québec de lui envoyer \$500, parce qu'il était alors dangereusement embêté.

Cette lettre démontre au moins qu'avant d'être premier ministre M. Mercier jouissait de la bonne renommée d'être demeuré pauvre dans la vie politique.

Il est vrai qu'il s'en est plaint en termes amers, au nonçant sous sa signature qu'il entendait faire de la politique payante. A-t-il tenu sa promesse? Voici des faits: Après six à huit mois de pouvoir, il achetait, argent comptant, pour le prix de \$12,000 le beau palais qu'il habite sur la rue Saint-Denis.

Il faisait des souscriptions de plus de deux mille piastres dans différentes circonstances, par somme variant de \$25, \$50, \$100, \$500, \$1,000.

Il a mené durant l'été dernier une vie de pacha, dans toute la

Gaspésie, qu'il a traversée, d'un bout à l'autre, en carrosse traîné par quatre chevaux, — et en compagnie de MM. Ernest Pacand, Achille Carrier, Charles Langelier et plusieurs autres capitalistes de Québec. Cette promenade a duré un mois, à une dépense d'au moins \$50 par jour, soit \$1,500.

Les bises de l'hiver venues, M. Mercier prend sur son salaire de \$5,000, un autre MILLE PIASTRES pour se fourrer comme le Czar de Russie dans un vaste capot de seal fin.

Quelque temps après, pour le Monument National de son ami David, il souscrit encore MILLE PIASTRES;

Puis \$500 pour l'élection de son ami M. Poirier dans Montréal-Est. Il vient de souscrire \$500 AUTRES PIASTRES pour les courses qui auront lieu dans le cours du mois prochain, sur le Parc Lépine.

Aditionnons: Palais Saint Denis..... \$12,000 Souscriptions et présents..... 2,000 Promenade dans la Gaspésie 1 mois à \$50 par jour..... 1,500 Le capot de Seal..... 1,000 Monument National..... 1,000 Election Poirier..... 500 Courses—Lépine..... 500

Or, M. Mercier est au pouvoir depuis deux ans. Depuis février 1887, il retire un salaire de \$5,000 par année, soit pour les deux ans \$10,000. Et dans le même espace de temps, tout en vivant principalement à Québec comme à Montréal, sur un ton d'au moins \$5,000 par année comme il le convient du reste, il a trouvé le moyen de faire des épargnes qui ont profité au montant d'au moins \$16,500!

Il se trouvera encore des gens pour dire que M. Mercier n'a pas de brillantes qualités administratives!

Nous nous sommes d'avis qu'il a tué la poule noire quelque part.

Le Monde.

Déménagement



J. L. L. GAILLOUX

Marchand-Tailleur, 38, Rue Du Platon, 38

(Maison voisine de l'Hotel Dominion.)

TROIS-RIVIERES.

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de transporter son établissement de Marchand-Tailleur à l'endroit ci-haut mentionné. Il profite de l'occasion pour remercier ses nombreux pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, et les informe qu'il sera toujours prêt à recevoir leurs commandes et à leur donner une entière satisfaction pour tout ouvrage dans sa ligne; ayant lui-même la surveillance dans son établissement il peut garantir tout l'ouvrage qui y est confectionné.

M. Gailloux a en magasin les Tweeds les plus recherchés. Le public est certain de trouver à cet établissement ce qu'il y a de plus chic pour habillement. Les prix sont des plus modérés.

Hâtez-vous de faire votre choix et allez voir par vous-mêmes.

J. L. L. GAILLOUX,

Marchand-Tailleur.

18 fév. 89—



NOTICE

It is hereby given that all communications in respect to matters affecting the Department of Indian Affairs, should be addressed to the Honorable E. Dewdney as Superintendent General of Indian Affairs, and not as Minister of the Interior, or to the undersigned. All Officers of the Department should address their official letters to the undersigned.

L. VANKOUGHNET, Deputy Superintendent-General of Indian Affairs, Department of Indian Affairs, Ottawa, 11th May 1889. 118 mai—13f

L. P. Guillet

AVOCAT

No. 5, RUE ALEXANDRE

Porte voisine de la Banque Québec.

TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier

AVOCAT

No. 4, RUE ALEXANDRE

TROIS-RIVIERES

Denoncourt & Harnois

AVOCATS

No. 47, RUE ROYALE

TROIS-RIVIERES

N. L. DENONCOURT, C. R. Jos. HARNOIS

AU CLERGE

AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Réparations des vases sacrés et Ornement d'Eglise.

Tels que: Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Ciboules, etc., etc.

Pour la satisfaction des personnes qui voudront bien confier au soussigné, toutes réparations pour le plaquage en OR, en ARGENT ou en NICKEL, soit des vases sacrés ou de plateaux, corbeilles, couteaux, fourchettes, cuillers, etc., il leur produira des certificats qu'il tient des membres du clergé et d'autres personnes distinguées, qui tous, ont été satisfaits de la qualité et du fini de l'ouvrage.

Le soussigné tient aussi en main un stock d'argenterie complet, tel que: Plateaux, Trillères, Anneaux, Encensoirs de fantaisie, Couteaux, etc., etc., tous articles de goût et présentables pour cadeaux.

Aux Marchands ou autres personnes de la Campagne

qui voudraient ajouter à leur commerce une ligne nouvelle, demander la liste des prix ainsi que le catalogue.

LEOPOLD GIRARD,

MANUFACTURIER DE

CERQUEUIL et de GARNITURES de CERQUEUIL

220, 222, 224, 226,

RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES.

Blouin, Boisvert & Cie

MARCHANDS DE

F=E=R

ET

QUINCAILLERIES

A L'ENSEIGNE DU

GROS CADENAS

30

Rue Des Forges

En Face du Marché

TROIS-RIVIERES

Toujours en mains Peintures, Huiles Vernis, etc.

SEULS AGENTS de la célèbre peinture de PENCHEN pour l'extérieur des maisons etc., etc.

On sollicite une visite.

BLOUIN, BOISVERT & CIE.

Trois-Rivières, 1 Nov. 1888—la

F. VALENTINE

COMPTABLE PUBLIC

— ET —

Liquidateur de Faillite

No. 170, RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Téléphone No. 85.

20 avril 89

Déménagement

M. ED. NEVEU

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

— ET —

Poscur d'Appareil de Chauffage de toutes sortes.

M. ED. NEVEU annonce à ses nombreux pratiques et au public en général qu'il vient de transporter sa boutique aux

Nos. 11 & 13 Rue Badeaux

Porte voisine de M. Prime Sarasin

TROIS-RIVIERES

M. Neveu continuera comme par le passé à donner satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, ayant toujours à sa disposition d'honnêtes ouvriers pour exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Lieux d'Aisances (Closets) de toutes sortes

Les meilleurs dans le Dominion.

De bonnes références peuvent être fournies sur demande.

— AUSSI —

Assortiment complet de ferblanteries à des prix très réduits.

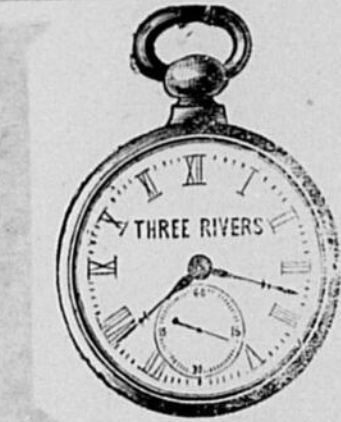
Charbon de bois à vendre.

(S) Satisfaction à Tous. (S)

DD. NEVEU,

Ferblantier,

8 mai 89—3m



Un fait très-intéressant !

Bonne Nouvelle pour tout le Monde !

M. DOM. VALLÉE, Horloger-Bijoutier, informe ses amis et le public en général qu'il s'est assuré les services d'un ouvrier de première classe dans le réparation de Montres et Horloges de toutes sortes, et qu'il continuera comme par le passé à leur donner entière satisfaction sous tous les rapports et à des prix défiant toute compétition.

M. VALLÉE étant établi à Trois-Rivières depuis 45 ans, ce qui est un sûr garant que le public sera bien servi.

En fait de réparation de montres et Horloges, M. Vallée prendra le temps de faire l'ouvrage, ce qui est certain que l'ouvrage sera fait de première classe et sans réplique.

Grand assortiment de Montres Américaines, Patent Lever et Horloges de Manufactures Américaines garanties.

M. D. Vallée vendra les Montres, Horloges, Jones de Mariage et Bijouteries, etc., en or et en argent à meilleur marché que partout ailleurs. De plus, il réparera toutes les sortes de Montres Américaines, Françaises, Anglaises, Suédoises et Patent Lever, à meilleur marché que tous les autres.

Venez faire une visite et vous serez satisfait. N'oubliez pas que c'est chez

D. VALLÉE

44, RUE DES FORGES

Porte voisine de M. Thos. Bournival

Prix du Marché aux denrées

TROIS-RIVIERES

Bonne Nouvelle

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

— (S) —

LES
Dramas de l'Inde

PAR ALFRED SÉGUIN.

(24)

VII

LE SERMENT D'EDGARD

Ils étaient en outre gourmands à rendre des points à Cargantua lui-même; aussi pensons-nous bien ne surprendre personne en certifiant qu'ils réussirent, malgré la brièveté du délai accordé aux préparatifs et moyennant la complaisance de Cécily, à dévaliser le buffet, malgré l'espoir d'une absence de courte durée.

Edgard Davidson embrassa mistress Trotting. La digne femme répondit en le pressant éperdument sur son cœur.

—En avant, dit-il enfin, d'un air intrépide. Et, bon gré mal gré, les deux noirs suivirent le jeune blanc.

VIII

ÉPIQUES MYSTÉRIEUX ET DRAMATIQUES

On eut bientôt traversé le jardin, le parc et franchi la Brèche-des-Cocotiers.

Edgard avait bien recommandé d'avancer le plus doucement possible. Il s'adressait d'ailleurs à des organisations douées des qualités nécessaires au genre de chasse que l'on allait entreprendre.

On reconnaît, en effet, à la race nègre une perspicacité moyenne entre celle qui distingue les Européens et celle des sauvages.

Tom et John, dont les privations comme repos et comme nourriture étaient encore à peu près imaginaires, eu égard au peu de temps écoulé depuis leur départ, montraient un zèle qu'il n'était pas inutile de stimuler davantage. Edgard ouvrait fièrement la marche. Les deux Mozambiques se tenaient à sa droite et sa gauche, à une faible distance.

Le frère de miss Henriette se souvenait d'une sentence que l'on ne saurait trop se rappeler et surtout mettre en pratique: "A l'homme de sang froid appartient l'univers!"

Il s'efforçait d'acquiescer beaucoup de calme.

—Ou les bigrands ont établi leur tanière dans les jungles qui nous enveloppent de toutes parts à cette heure, ou ils peuvent avoir choisi un endroit au delà des prairies qui s'étendent, là-bas, à gauche, le long du Houghly.

Dans le premier cas, ils se cachent dans l'épaisseur des fourrés; dans le second, ils attendent la tombée du jour, afin de mieux franchir impunément un si grand espace; tout porte à croire, cependant, qu'ils n'ont pas quitté ces parages.

Devisant de la sorte, Edgard précipita une marche déjà rapide. Son but était de couper la route aux ravisseurs, en les précédant hors des lieux où chaque buisson offrait un moyen de braver ses recherches.

John et Tom ne restaient pas en arrière, autant par esprit de conservation que par dévouement. En effet, il était de l'intérêt commun que l'on explorât de l'œil et de l'oreille non seulement la place que l'on foulait du pied, mais les alentours, dans le plus grand rayon possible.

Par malheur, il n'y avait dans les endroits que l'on était appelé à explorer ni résidences particulières ni établissements agricoles, de qui on aurait obtenu des avis précieux ou des secours de toutes sortes.

Ces régions se divisaient en terrains boisés et en jungles, vastes étendues où le sol, alternativement aride ou marécageux, produit des broussailles, des roseaux, de hautes herbes, repaire facile de fauves et de reptiles.

On cheminait de cette manière depuis bien des heures et rien d'insolite n'était venu troubler la solitude et le silence.

Tout à coup Edgard et ses hommes s'arrêtèrent. Leur attitude exprima à la fois la surprise, la curiosité; pourquoi ne pas ajouter: une certaine crainte?

Un bruit étrange se faisait entendre. Ce n'était plus un cri d'oiseau cette fois; ce n'était pas non plus celui d'un animal sauvage.

On allait toujours, mais avec prudence, dans la direction de ce bruit, lequel se produisait justement sur la ligne que l'on suivait depuis un instant.

Edgard frémit malgré lui. —On dirait les gémissements d'un homme ou d'une femme!

Le cœur du pauvre garçon battait fort. —Ce n'est pas la voix d'Henriette! déclara-t-il bientôt; avec une joie aisée à concevoir.

—Non, non, murmuraient Tom et John, en secouant vivement la tête, ce n'est pas la voix de bonne maîtresse.

—Ni celle de Gustave, n'est-ce pas.

—Non, non. Cependant, à mesure que l'on avançait, les plaintes augmentaient, avec des accents faits pour attirer même les gens qui, d'habitude, ne s'émeuvent de rien.

Le jeune Davidson, saisi d'une commisération profonde, s'était écrié:

—Quelle que soit la personne qui appelle à son aide, nous ne pouvons nous dispenser de la secourir, au risque de nous retarder.

Il ajouta, prenant sa course:

—Tom! John! suivez-moi!

On s'était engagé dans un taillis dont les tiges s'élevaient au-dessus de la hauteur d'un homme. Ça et là se dressaient des cocotiers, des palmiers, dont les cimes ombrageaient la masse épaisse des buissons environnants.

Un de ces gros arbres occupait justement le centre de cet endroit.

A peine maître et serviteurs y arrivèrent-ils, qu'une exclamation d'étonnement, presque d'horreur, s'échappa de leurs poitrines frémissantes.

Une créature humaine était attachée au tronc du palmier. Autour d'elle des amas de feuilles sèches commençaient à prendre feu. Mais la stupéfaction fut autrement grande, lorsqu'il fut possible d'apercevoir la figure.

—Bengali!

Ce nom était à peine prononcé que les liens tombèrent, coupés par Edgard. Les Mozambiques, avec un égal empressement, dispersèrent le bois du foyer.

Aussitôt un cri joyeux retentit; et le jeune paria, dont le visage exprimait une vive reconnaissance, embrassa les genoux, les mains d'Edgard Davidson.

Ces témoignages avaient le caractère de la sincérité.

Le cas actuel ne permettait guère de les mettre en doute. Le frère de miss Henriette, cédant au bonheur que l'on éprouve après une action généreuse, oublia momentanément les soupçons que mistress Trotting n'avait pas craint d'exprimer en termes très durs.

Il n'en était pas ainsi des noirs.

(A continuer.)

OUVRAGES
EN VENTE
A Grand Sacrifice

Pour Argent Comptant Seulement

A LA
LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR

P. V. AYOTTE
Libraire, Imprimeur & Relieur

— COIN DES RUES —
NOTRE-DAME & Du PLATON
TROIS-RIVIERES

	Prix.	Net.
Mgr Paul Guéri, LE PALMIER SÉRAPHIQUE, 12 vol. in-8.	\$18.00	\$12.00
Mgr Paul Guéri, LES PETITS HOLLANDAIS, 17 vol. in-8.	25.50	20.00
Général Lambert, RÉCITS MILITAIRES, 4 vol. in-8.	5.00	4.00
Mgr Guilbert, ŒUVRES PASTORALES, 4 vol. in-8.	3.50	2.50
G. Martin, PRONES EN EXEMPLES, 1 vol. in-8.	1.50	1.00
do RÉPERTOIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE 1 vol. in-8.	1.50	1.00
do SERMONS D'ACTUALITÉ SUR L'ÉGLISE, 1 vol. in-8.	.50	.40
L'Abbé Dubois, COÛRS D'INSTRUCTIONS MORALES, 1 vol. in-8.	1.50	1.00
L'Abbé Hébert, LE MISSIONNAIRE DES FEMMES CHRÉTIENNES, 1 vol. in-8.	0.88	0.75
B. Meric, L'AUTRE VIE, 2 vol. in-8.	3.00	2.00
Mgr Freppel, ŒUVRES POLÉMIQUES, 1 vol. in-8.	1.50	1.00
Léon Gauthier, BESOIN XI.	1.00	0.75
Père Bronchain, PLANS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.	1.25	1.00
Maynard, MGR DUPANLOUP ET L'ABBÉ LAGRANGE, 1 vol. in-8.	1.25	1.00
HOMMAGE A LOUIS VEUILLOT, 1 vol. in-8.	1.88	1.50
Les Veillots, HISTORIETTES ET FANTASIES, 1 vol. in-12.	0.88	0.75
do ÇÀ ET LÀ, 2 vol. in-12.	2.00	1.50
do LE PARFUM DE ROME, 2 vol. in-12.	1.75	1.25
do LES COULEURS, 1 vol. in-12.	0.50	0.35
do CORRESPONDANCES.—Lettres à sa sœur.	1.50	1.00
do —Lettres à son frère.	1.50	1.00
A. L. Rua, COURS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.	2.50	2.00
St. Jure, DE LA CONSACRATION ET DE L'AMOUR DU FILS DE DIEU, 4 vol. in-12.	3.00	1.75
L'Abbé Guyot, LA SOMME DES CONCILES, 2 vol. in-12.	2.25	1.75
J. Renaud, L'ENCHIRIDION DU CATÉCHISME, 1 vol. in-12.	1.00	0.60
Le Père Didierjean, ELÈVES DES JÉSUITES, 2 vol. in-12.	2.00	1.50
L'Abbé P. Verger, LE CHRISTIANISME, ses dogmes et preuves, 2 vol. in-12.	1.00	1.50
L'Abbé Chassey, DÉFENSE DU CHRISTIANISME HISTORIQUE, 3 vol. in-12.	2.25	1.75
T. Mouchard, LES FÊTES DE CATÉCHISME, 1 vol. in-12.	1.50	1.00
P. J. Bertrand, MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS, 1 vol. in-12.	0.50	0.35
A. I. Peladan, PREUVES ÉCLATANTES DE LA RÉVÉLATION PAR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, 1 vol. in-12.	0.63	0.50
E. Meric, DU DROIT ET DU DEVOIR, 1 vol. in-12.	1.00	0.75
P. de Causset, ANAÏNE OU GUIDE DE L'HOMME DANS SON RETOUR À DIEU, 2 vol. in-12.	1.50	1.00
Gardner, HISTOIRE DU CANADA, 4 vol. in-8.	6.00	5.00
Le Père Mach, LE TRÉSOR DU PRÊTRE, 2 vol. in-8.	3.00	2.00
Ludolphus de Saxonia, VITA JESU CHRISTI, 4 vol. in-8.	6.00	4.00
L'Abbé Luche, LE CATÉCHISME DE RODEZ, 3 vol. in-8.	4.00	3.00
LE CATÉCHISME AU XIX SIÈCLE, 2 vol. in-8.	1.50	1.00
L'Abbé Morel, SOMME CONTRE LE CATHOLICISME LIBÉRAL, 2 vol. in-8.	3.00	2.25
Le Père César de Bus, INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE CATÉCHISME, 4 vol. in-12.	4.00	3.00
L'Abbé Regnard, LA SOMME DU CATÉCHISME, 4 vol. in-12.	4.00	3.00
P. V. CASUS CONSCIENTIA, 2 vol. in-8.	3.00	2.00
Le Père Canisius, LE GRAND CATÉCHISME, 7 vol. in-8.	9.00	7.00
Le Père Causset, LE BON SENS DE LA FOI, 2 vol. in-8.	3.00	2.00
Léon Aubineau, LES SERVITEURS DE DIEU, 2 vol. in-12.	1.50	1.00
Mgr Landriot, CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, 1 vol. in-12.	0.88	0.75
Mgr Landriot, LA FEMME PIEUSE, 2 vol. in-12.	1.50	1.00
do INSTRUCTIONS SUR L'ORAISON DOMINICALE, 1 vol. in-12.	0.75	0.60
do LE SYMBOLISME, 1 vol. in-12.	0.75	0.60
do L'ÉCHARISTIE, 1 vol. in-12.	0.88	0.75
do LE CHRIST DE LA TRADITION, 2 vol. in-12.	1.75	1.25
L'Abbé Charbonnet, L'ÉDUCATION, 1 vol. in-12.	0.88	0.75
do de Clèves, DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, DES FILLES, 1 vol. in-12.	0.75	0.50
do Coulin, COMMENTAIRES SUR PLUSIEURS PASSAGES DU ST. ÉVANGILE, 4 vol. in-12.	2.50	2.00
do Larfeuille, LA FEMME À L'ÉCOLE DE MARIE, 1 vol. in-12.	0.75	0.60
do do LE QUART D'HEURE POUR DIEU, 2 vol. in-12.	1.75	1.25
do do LES DIMANCHES ET FÊTES, 1 vol. in-12.	0.75	0.50
Jules Vuy, LA PHILOTHÈRE DE ST. FR. DE SALES, 2 vol. in-12.	1.50	1.00
Schompe, COURS ABRÉGÉ DE RELIGION, 1 vol. in-12.	0.75	0.60
Léo Taxil, LES FRÈRES TROIS POINTS, 1 vol. in-12.	0.88	0.60
Rorhbaecher, HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, Édition de Gaume, 17 vol. in-4 avec atlas rel.	45.00	30.00
do HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, par l'Abbé Guillaume, 13 vol. in-4 relié.	30.00	22.50

O. CARIGNAN
IMPORTATEUR
24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26
TROIS-RIVIERES

Importation d'Automne!

VENANT D'ÊTRE REÇU

- 500 CAISSE DE GIN "Dekuyper,"
- 50 CAISSES DE BRANDY, "Jules Duret."
- 50 CAISSES DE BRANDY "Hennessy"
- 50 QUARTS DE VINS "Taragone"
- CHAMPAGNES, Pommery, Piper Heidsick, Etc. Etc.
- 100 TONNES DE MELASSE, (Barbade)
- 200 QUARTS DE SUCRE de première qualité.

Agent pour la célèbre Huile Astrale de Pratte, brûle sans fumer ni odeur, pas explosive.

SPECIALITÉ.—Farine à Boulanger et pour les familles, venant directement des meilleurs moulins de Minnesota et vendu au prix de Montréal.

Seul agent pour les célèbres remèdes patentés du Dr MORIN, de Québec.

SEUL AGENT

✋ Pour l'Eau Minérale Divina

Cette eau minérale est la meilleure pour guérir la Dyspepsie, le Rhumatisme, la Constipation et l'Indigestion. Elle est reconnue par les meilleurs chimistes et médecins comme étant supérieure à toutes les eaux minérales, par la quantité de Bromure de Sodium, de Fer et de Magnésie qu'elle contient.

CERTIFICATS

Parmi les nombreux certificats qui nous arrivent de toutes parts nous en mentionnons quelques-uns qui parlent d'eux-mêmes. D'après l'analyse ci-dessous, nous médecins, certifions que cette Eau Minérale est incontestablement utile dans un grand nombre d'affections.

	Par litre.	Par gallons.
	Grammes.	Grains.
Chlorure de Sodium	7,8766	551,68
Bromure " "	5,6906	398,57
Iodure " "	0,0917	6,42
Bicarbonate de Magnésie	1,7079	119,72
Bicarbonate de Fer	0,2570	18,01
" de Manganèse	0,0234	8,01
Sulfate de chaux	0,0137	Traces
Phosphate de Soude	0,0137	0,96
Arsénite	Traces	Traces
Chlorure de Potassium	0,5505	38,59
" Lithium	0,1940	7,29
" Magnésium	0,8302	58,18
" Calcium	0,0213	1,49
" Baryum	Traces	Traces
Alumine	0,4416	37,85
Silice	0,0784	5,46
Total	17,880	1255,25

F. FAFARD, Professeur de Chimie, Université Laval.
C. A. PRISTER, Professeur de Chimie de la Faculté des Arts.
Montréal, 16 décembre 1887.

M. J. E. LEMYRE, propriétaire de l'Eau Divina.
Depuis longtemps je souffrais de cette terrible maladie appelée la Dyspepsie. J'ai bu des eaux minérales bien connues ici, à Québec, sans obtenir aucun soulagement. J'ai commencé au mois d'Avril dernier à boire l'Eau Divina. J'ai pris trois verres par jour, et aujourd'hui je suis très bien. Je dois ma guérison à cette eau merveilleuse.

WILLIAM VESNER,
48 rue du Pont.

M. J. E. LEMYRE, propriétaire de l'Eau Divina.
C'est avec plaisir que je puis vous donner mon certificat pour votre Eau Minérale Divina. Depuis six ans que ma digestion ne se faisait pas et je n'étais pas capable de manger de viande sans avoir beaucoup de difficulté à digérer. J'ai commencé à boire l'Eau Divina et je prends trois verres par jour. A présent, ma digestion se fait très bien. Je dois ma guérison à l'Eau Divina, la meilleure des eaux minérales.

THOMAS GAGNON,
65 rue St-Vallier, St-Sauveur.

Librairie du Sacré-Cœur

P. V. AYOTTE
LIBRAIRE & RELIEUR

Coin des Rues NOTRE-DAME & Du PLATON
TROIS-RIVIERES

Rappelez-vous que M. P. V. AYOTTE est en position plus que jamais de donner la plus grande satisfaction, tant sous le rapport des prix que de la qualité de ses marchandises, qui consistent en articles de librairie, tel que :

- Livres de piété et autres,
- Livres classiques de toutes sortes,
- Objets religieux et de faitaise,
- Imageries, Chapelets, Médailles, Croix,
- Chromos, Albums,
- Articles pour fleurs,
- Cierges, Huile d'Olive, etc.

✋ En Gros et en Détail ✋

✋ Agent de la New England Paper Co. pour les papiers à envelopper MANILLA & BRUN, dans toutes les grandeurs et qualités aux prix de la manufacture.

Reliure en tous genres

- Livres Blancs pour les Banques,
- Et pour le Commerce,
- Réglage, Numérotage et Perforage,
- Reliure de Luxe, une Spécialité;

✋ Les ordres par écrits recevront la plus stricte attention.

P. V. AYOTTE,
LIBRAIRE

"Glasgow & London"

Compagnie d'Assurance contre le Feu

D. MARSHALL LANG, STEWART BROWNE,
Gérant Général, Londres, Ang. Gérant pour le Canada
Bureau Principal en Canada à Montréal.

INSPECTEURS

C. Gélinas. W. G. Brown. A. D. G. Vanwart

Assurez vos propriétés dans la compagnie d'assurance GLASGOW & LONDON. Les risques sont pris aux taux les plus bas. Les pertes sont payées sans délai, avec beaucoup de facilité et de libéralité.

S'adresser à ALFRED OLIVIER, Agent, bureau du Trifluvien.
1 mars 1889—6m

Impressions de Luxe

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

"TRIFLUVIEN"

COIN DES RUES

Notre-Dame & du Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards,
- Pancartes,
- Cartes d'affaires,
- Entêtes de comptes,
- Entêtes de lettres,
- Blancs de Reçus,
- Blancs de Billets,
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Pamphlets,
- Circulaires,
- Programmes,
- Lettres Funéraires
- Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix.

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,
TROIS-RIVIERES, P. Q.